

DOSSIER PÉDAGOGIQUE SUR L'ACCESSION PAR LES FEMMES AUX DROITS DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ

Les grands objectifs du dossier pédagogique que tu vas accomplir sont les suivants :

- comprendre pourquoi les femmes françaises ont obtenu **le droit de vote en 1944**, alors que le pays est toujours occupé, que la guerre fait toujours rage.
- comprendre comment le droit de vote des femmes doit permettre de refonder une République nouvelle plus sociale et plus démocratique après les heures sombres de l'Occupation, du régime de Vichy et de la Collaboration.

Document 1 :

Affiche de l'Union française pour le suffrage des femmes (Archives départementales de l'Isère 10 FI 194)



1) Quelle inégalité dénonce cette affiche ? Pourquoi cette inégalité est-elle une injustice ?

Document 2 : Extrait de l'ordonnance du 21 avril 1944

Article 9 :

Dès l'installation de la municipalité ou de la délégation spéciale, l'administration communale entreprend la révision ou la reconstitution des listes électorales et procède à l'inscription sur ces listes des femmes devenues électrices.

Article 17 :

Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

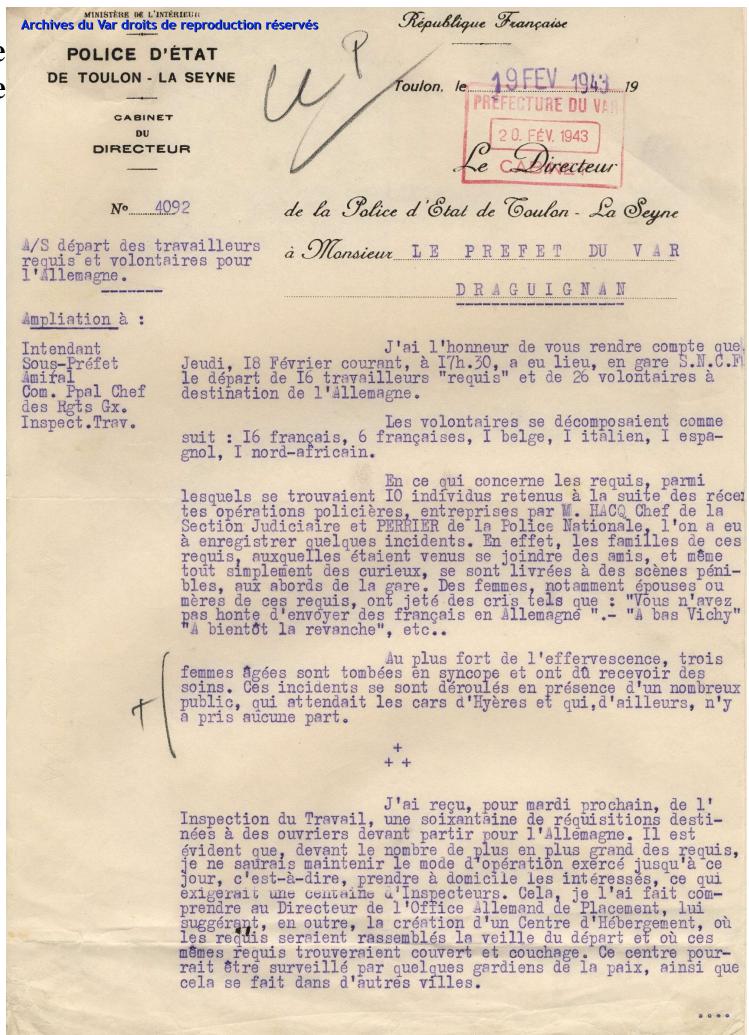
Article 21 :

Nul département n'élit moins de deux délégués. Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Les élections ont lieu en principe dans chaque département dans le même temps que les élections aux assemblées municipales et cantonales.

2) Quel texte a donné le droit de vote aux femmes ? (doc.2) Quand ? Pourquoi cette date peut-elle surprendre au regard de la situation politique de la France à ce moment-là ?

1- Les femmes dans la Résistance :

Document 3 : Rapport de police relatant une manifestation de protestation de femmes de requis (ADV 1W88)



1) Présente le document (nature, date, auteur, destinataire, sujet)

[Large empty box for answer 1]

2) Quel est donc le contexte historique ? Quelle loi vient d'être mise en place ?

[Large empty box for answer 2]

3) Avec tes mots, résume en quelques lignes la scène décrite.

[Large empty box for answer 3]

4) Pourquoi peut-on parler d'un acte de résistance ?

[Large empty box for answer 4]

Document 4 : Tract pour une manifestation de ménagères (Archives du Var)

MÉNAGÈRES DRACÉNOISES

Une fois encore la Gouvernement de VICHY n'a pas hésité à réduire, de plus de la moitié, notre pauvre ration de pain déjà si nettement insuffisante.

Les Allemands, privés du blé de l'Ukraine, font des prélevements chaque jour plus massifs sur notre production avec le consentement empressé de notre Gouvernement

VOILA LA VRAIE RAISON DE CETTE NOUVELLE MESURE PROPRE A ACCROITRE NOTRE ANGOISSE.

La pénurie de notre ravitaillement, en légumes et en viande notamment, ne nous permet pas d'encaisser ce nouveau coup, alors que nos MILICIENS continuent à percevoir CHAQUE JOUR 450 gr. de pain, 100 gr. de viande et déjeunent, le matin, avec LAIT et BLÉDINE.

MÉNAGÈRES DRACÉNOISES,

Mercredi vous constaterez, comme d'habitude, L'INSUFFISANCE CRIMINELLE de l'APPROVISIONNEMENT de notre MARCHÉ.

VOUS NE POUVEZ PLUS DEMEURER PASSIVES, IL FAUT RÉAGIR !

VOUS MANIFESTEREZ TOUTES, MERCREDI PROCHAIN 12 JUILLET A 9 heures en vous GROUPANT devant la PREFECTURE pour présenter vos JUSTES DOLEANCES au PRÉFET DE VICHY.

PAS D'ABSTENTION, VENEZ TOUTES EN MASSE.

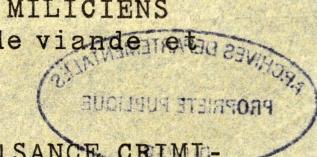
Le Parti Communiste Français

Le Mouvement de la Libération Nationale

Les Femmes de France,

Le Front National,

La C.G.T. Illégale



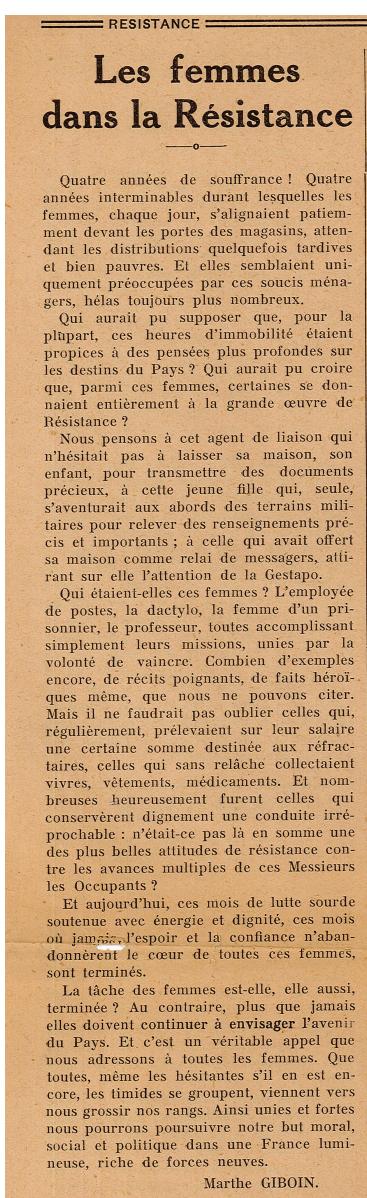
1) A qui ce tract s'adresse-t-il ? Par qui ce tract a-t-il été écrit ?

2) Que dénonce ce tract ?

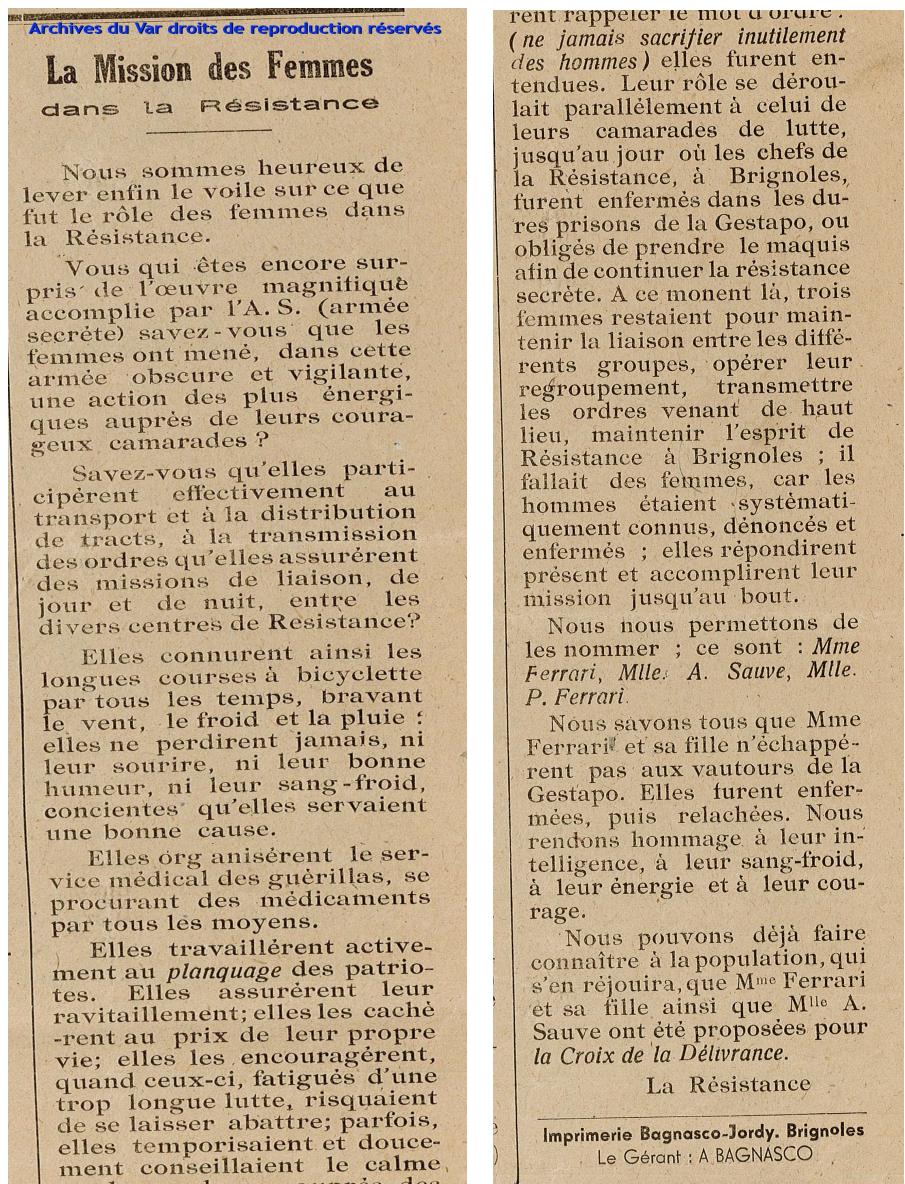
3) Qui dénonce ce tract ? (3 réponses attendues)

4) Selon toi, cet appel à manifester a été lancé pour le 12 Juillet 1942 ou le 12 Juillet 1943 ? Justifie ta réponse à l'aide du document et de tes connaissances personnelles.

Documents 5 : Article du journal «Résistance» (12/9/1944)



Document 6 : Article du journal «Le brignolais» (9/9/1944)



1) Après avoir lu attentivement ces deux documents, établisse la liste des actions de résistance effectuées par les femmes pendant la Seconde Guerre mondiale

-	-	-
-	-	-
-	-	-

2) D'après ces deux documents, les femmes qui se sont engagées dans la résistance avaient-elles un profil particulier ? Justifie ta réponse.

3) Quels risques prenaient-elles ?

4) D'après le document 8 ci-dessous, quelle personnalité politique a joué un rôle majeur pour que les femmes obtiennent le droit de vote ?

Synthèse : en une ou deux phrases, explique pourquoi les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944 lors de la Libération de la France ?

2 – Le droit de vote des femmes pour une République plus sociale.

Document 7 : Affiche en faveur de l'accession au droit de vote et d'éligibilité des femmes [1925]

1) Présente ce document (nature, commanditaire, date)

2) Quelle est l'attitude de la femme représentée sur cette affiche ? Pourquoi selon toi ?

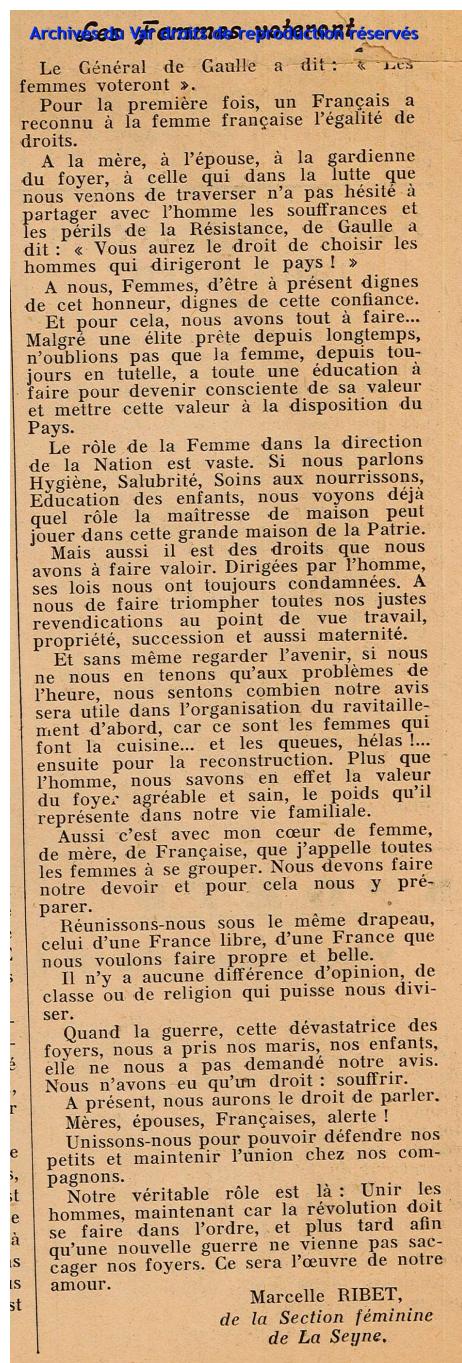


3) Quel est le caractère dominant des arguments avancés pour le droit de vote des femmes (entoure la bonne réponse) :

- moraliser la société ; égalité hommes/femmes ; l'exercice du pouvoir.

4) Après avoir lu les deux articles du journal **Résistance** suivants (documents 8 et 9) : « *Les femmes voteront* » et *Femmes MLN : nos buts* signé la Vestale, complète le tableau ci-dessous en relevant les arguments avancés pour le droit de vote des femmes qui correspondent à l'affiche ci-dessus (doc.7).

Documents 8 : Article du journal «Résistance» (1^{er}/11/1944)



Femmes M.L.N. : Nos buts.

Le Grand Mouvement de Libération Nationale comporte une section F.L.N. (Femmes de la Libération Nationale).

Nous allons faire un court exposé du programme de ce mouvement et du but vers lequel il tend.

Son action peut se résumer en 2 formules :

- 1^{er} Faire aimer la France.
- 2^{me} Faire aimer les Français.

Aimer la France : Nombreuses sont celles qui, durant la Résistance et la clandestinité, prouvent leur attachement à la Patrie ; soit par leur action directe, soit par l'aide qu'elles apportent aux Résistants (Assistance, hébergement, missions). Certaines surent mourir comme les jeunes héros qu'elles assistaient.

L'amour de la patrie ; « le Patriotisme » s'apprend sur les genoux de sa mère. C'est la douce maman qui apprend aux tout-petits ce qu'est cette patrie, « terre de nos pères » (au sens étymologique du mot) qui doit être toujours une, indivise, inviolée. Si le père découvre à son fils la « grande » de la France, c'est la maman qui sait lui découvrir ce que fût, ce qu'est la « Douce France ». A ses filles, la maman apprend à être dignes de cette France par leur conduite, leur tenue morale.

La femme peut enfin, en tant qu'éducatrice, contribuer à la formation civique de la Française : instruction des devoirs d'électricité, manière de voter avec discernement : le vote éclairé d'une femme averte peut heureusement s'opposer au vote d'un homme étourdi.

Aimer les Français : Certes, nous aimons les Français, nous admirons et saluons bien bas ceux qui viennent de rendre la liberté à notre Patrie injustement meurtrie.

mais cette admiration doit être agissante. Elle doit se pencher sur les misères nées de la grande délivrance : enfants F.F.I. orphelins, veuves F.F.I., victimes de l'oppression, fusillés martyrisés.

Et il y a non seulement les veuves de nos héros, les enfants de nos fusillés, les orphelins que laissèrent les combattants morts au champ d'honneur, mais encore les familles de prisonniers et de déportés à secourir.

Il y a les vieux, les pauvres vieux (qui souffrent souvent sans rien dire) de la misère des temps.

Ces œuvres de charité, ces œuvres « sociales » sont et seront (et furent déjà dans la clandestinité), le but humanitaire du mouvement F.L.N., lequel s'occupera, également, de la lutte contre les fléaux (alcoolisme, prostitution, tuberculose, taudis).

Les questions municipales ne lui sont point étrangères (coût de la vie, ravitaillement).

La défense des droits sociaux de la femme (révision éventuelle des statuts matrimoniaux, capacité de la femme mariée) l'intéresse aussi.

Enfin, le grand désir qui vit au cœur de toutes les mères sera examiné avec soin : lutte contre la guerre pour la PAIX.

N'est-ce pas là, Françaises, un beau, un très beau programme pouvant, à juste titre, satisfaire les mères, les épouses et même les isolées, en un mot celles qui ont le désir de dépenser leur besoin d'affection au profit de tout ce qui souffre.

Regardez bien l'emblème du M.L.N., notre beau drapeau français porté par 2 grandes ailes largement ouvertes dans le bleu du ciel.

N'est-ce pas là tout un programme ? Adhérez donc à notre mouvement F.L.N. et venez nous aider à aimer la France, à aimer les Français.

LA VESTALE.

Document 9 : Article du journal «Résistance» (10/01/1945)

Documents	Arguments en faveur du droit de vote des femmes.					
Doc.7 Affiche en faveur de l'accession au droit de vote et d'éligibilité des femmes.	Éviter la guerre	Protéger l'enfance	Améliorer l'hygiène et supprimer les taudis (= mal logement)	Endiguer l'immoralité combattre l'alcoolisme	Réformer le code civil	Réaliser la vie moins chère.
Doc.8 Article « les femmes voteront ».						
Doc.9 Article signé la Vestale						

Document 10 : Affiche de l'Union des femmes françaises du Var (1945)

5) Présente ce document (doc.10).

6) Quelle est la principale information annoncée par ce document.

7) Ce document confirme-t-il les trois documents précédents concernant le rôle de la femme ? Justifie ta réponse.

10) Complète ce tableau récapitulatif sur les grandes associations féminines qui se sont battus pour le droit de vote des femmes. :

Associations féminines	Appartenance politique	Actions, époque, figure	Document(s)
Société pour l'amélioration du sort de la femme			Doc.7
FLN MLN			Doc.9
UFF			Doc.10

11) En une ou deux phrases, explique pourquoi accorder le droit de vote aux femmes doit permettre de fonder une nouvelle République, plus sociale.



3 – Le droit de vote des femmes pour une République plus démocratique

a- Des oppositions fortes

Document 11 : dessins du canard enchaîné (18 avril et 17 octobre 1945)

Le Canard Enchaîné

18 avril et 17 octobre 1945



Un dévôt est une personne très pieuse, très attachée à la religion.

1) Présente et décris rapidement ces deux documents ?

2) Explique l'interrogation de la dame dans le dessin de gauche : « *Pour qui faut-il que je dévote ?* »

Document 12 : Article du journal «Le Brignolais» (14/10/1944)

3) Quelle est la tonalité de cet article ? (doc.12)
Entourez les bonnes réponses.

Railleur – naïf – admiratif – moqueur – ironique – enthousiaste – sarcastique

4) Pourquoi l'auteur écrit-il qu'il voudrait être «boucher, ou charcutier, ou épicier» pour se présenter aux élections ?

5) Que pense l'auteur du droit de vote des femmes ?

Archives du Var droits de reproduction réservés

SAMEDI. — Les femmes vont voter aux prochaines élections municipales. Nous avons appris cette nouvelle froidement et elle n'a pas été commentée comme il se devait. Il est vrai que les journaux ont si peu de place actuellement, qu'ils laissent le soin à leurs lecteurs de traiter et de développer la question à leur gré et suivant leurs caprices.

Les femmes, elles, se taisent ; elles ont un bœuf sur la langue. Pourvu qu'elles ne nous jouent pas un petit tour à leur façon aux élections prochaines ! ... Quel programme faudra-t-il leur soumettre ! et quel candidat sera assez astucieux pour recueillir leurs suffrages ?...

Pour ma part, je voudrais être boucher, ou charcutier, ou épicier et je tenterai ma chance en briguant leurs suffrages. Peut-être sont-elles plus vénales que les hommes en définitive !....

Allons, Messieurs du commerce ! Rappelez-vous l'axiome de Molière, dans les « Femmes Savantes » : « Je vis de bonne soupe et non de beau langage » et tentez votre chance, en essayant d'acheter ces dames, avec un supplément de 90 gr. sans os, ou bien une boîte de « Meat and Beans » en cachette ou encore 4/2 kilog de vermicelles fins en plus de la ration officielle.

Tous les honneurs municipaux seront pour vous ! ... si vous savez manœuvrer... *

6) D'après ces documents, quels étaient les principaux arguments des opposants au droit de vote des femmes ?

b- Avant de voter, un nécessaire besoin de formation

Document 13 : Article du journal «*Le Brignolais*» (02/12/1944)

Nouvelle Préoccupation Féminine

Françaises, une nouvelle préoccupation nous agite : nous allons voter. Cette promesse que le général de Gaulle nous a faite est devenue une réalité. Nous avons le droit de vote, mais ce droit entraîne un devoir, un devoir que nous devons bien faire. Combien d'entre nous ont-elles reçu une éducation politique suffisante pour leur permettre d'exprimer leur vote sans être influencées ? Et cependant très peu nombreuses sont les femmes qui ont adhéré à un parti politique. Pourtant, citoyennes, ce mot prend un autre sens à partir d'aujourd'hui. Quel plaisir on éprouve et quel enseignement on acquiert dans une réunion de gens ayant les mêmes idées et un même idéal.

Pour beaucoup d'entre vous, adhérer à un parti c'est se lancer dans des luttes politiques, se dresser les unes contre les autres. Quelle erreur ! Les femmes françaises, au sein de partis politiques divers, loin d'être divisées, se trouvent unies par les mêmes buts qu'elles poursuivent. Qu'elles se penchent sur l'enfance et tous les problèmes qui s'y rattachent, c'est avec la même tendresse et la même sollicitude qu'elles le font. La même inquiétude les étreint quand elles pensent à tous les petits qui n'ont eu pour toute éducation que le mauvais exemple des grands : pillage, délation, meurtre et combines de toutes sortes. Elles se trouvent d'accord dans cette double tâche si délicate qu'elles se proposent : effacer dans ces âmes jeunes l'empreinte néfaste laissée par la guerre et faire renaître chez elles le sentiment de l'honneur et du devoir.

Document 14 : Article du journal «*Le Brignolais*» (01/11/1944)

Nos projets

Nous avons convié les femmes françaises à s'instruire pour bien remplir leurs devoirs politiques. Voici dans ses grandes lignes le programme de causeries que nous leur proposons :

1^o Un peu d'instruction civique pour nous préparer aux élections prochaines : les institutions politiques de la France, les différents modes de scrutin ; les grands problèmes posés par la vie politique actuelle.

2^o Etude des grandes questions et des grands partis politico-sociaux : Le Capital et le Travail ; Le Monde ouvrier ; Les Trusts ; Le Capitalisme (son passé, ses tendances de demain) ; Le Communisme (son idéologie : le marxisme, religion et morale, ses desseins dans l'ordre économique, ses réalisations : en Russie, en France) ; Le Socialisme (son histoire, son programme) ; Les grands Organismes ouvriers : C.G.T., les syndicats.

3^o Les questions sociales de notre temps, et dans notre ville : la prostitution, la dénatalité, l'alcoolisme, le taudis, la moralisation des spectacles, le bon fonctionnement des hôpitaux, hospices et œuvres de secours, les écoles et l'éducation des enfants.

4^o Dans la mesure où nous le pourrons, nous ferons un peu de « politique extérieure » ; cela consistera à rafraîchir nos connaissances historiques et géographiques sur l'époque contemporaine.

Nous aimerions recevoir vos critiques, vos questions, nous pensons à une boîte à questions, à des réunions spéciales pour y répondre.

Nous nous efforcerons vers une documentation loyale, sérieuse et agréable quand faire se pourra.

Nous pensons qu'un tel programme doit intéresser toutes les femmes quelles que soient leur condition sociale, leurs idées politiques et religieuses, et qu'elles nous donneront toutes l'encouragement de leur présence.

LE COMITÉ DES FEMMES
DE LA
LIBÉRATION NATIONALE.

1) Relève dans l'article du journal «*Le Brignolais*» (doc.13), la grande interrogation concernant le vote des femmes, mis en avant par les femmes elles-mêmes ?

2) D'après tes réponses précédentes, quelle institution est soupçonnée d'avoir une trop forte influence sur les femmes ?

3) D'après ces deux documents (doc.13 et 14), quelles structures se sont chargées de donner une éducation politique aux femmes ? Comment ?

4) Surligne dans l'article du journal Résistance (doc.14), cinq grandes thématiques abordées.

5) Que peut-on en déduire sur les conséquences du droit de vote des femmes sur l'instruction des filles à l'école de la République ?

c- Le droit de vote des femmes une avancée démocratique

Document 15 : affiche électorale pour les élections municipales de 1945

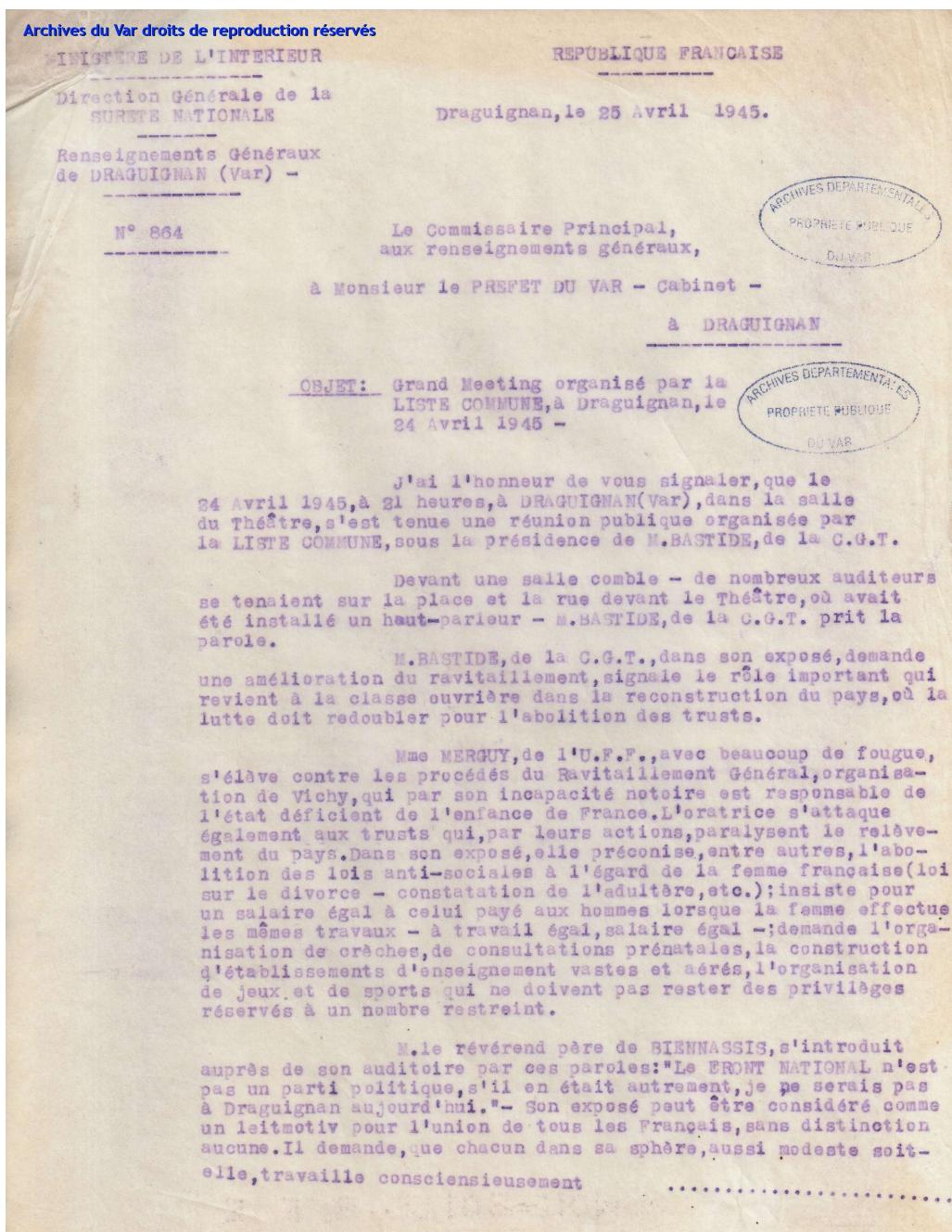


1) Pourquoi les élections municipales du 29 Avril 1945 sont-elles historiques ? Entourez sur cette affiche électorale, deux expressions qui justifient ta réponse.

2) Selon le texte de cette affiche, quel est l'enjeu politique majeur de ces élections ?

3) Selon ce document, comment les femmes peuvent-elles contribuer à écarter le danger qui menace la République ?

Document 16 : Rapport de police pour un meeting électoral en avril 1945



1) Quelle est la nature de ce document ?

.....

2) Comment s'appelle la femme qui prend la parole au cours de ce meeting électoral dans le cadre de la campagne des élections municipales d'Avril 1945 ?

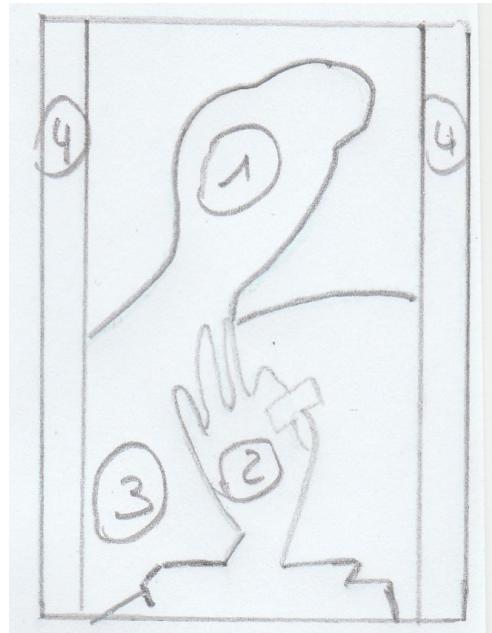
.....

3) Classe les différentes revendications qu'elle porte dans le tableau ci-dessous :

Dans le domaine législatif (code civil)	Dans le monde du travail	Dans la vie quotidienne	Dans l'éducation et les loisirs

4) Quel est l'objectif commun de l'ensemble de ces revendications ?

Document 17 : Affiche de l'Union des femmes françaises du Var (1945)



1) Présente ce document.

2) Fais correspondre les descriptions ci-dessous avec les numéros du croquis de l'affiche :

- a- une main de femme, les ongles manucurés, tient une enveloppe avec son bulletin de vote, qu'elle s'apprête à glisser dans l'urne
- b- le slogan de l'Union des femmes françaises pour les élections de 1945 : « Votez femmes, femmes votez ».
- c- Marianne, l'allégorie de la République, portant son bonnet phrygien, symbole de liberté.
- d- des colombes stylisées (?) symbolisant la paix retrouvée.

3) Explique avec tes mots les deux messages portés par cette affiche.

4) En une ou deux phrases, explique pourquoi le droit de vote des femmes a permis de fonder une République plus démocratique ?

4 - focus sur les élections de 1945 dans le Var

Archives du Var droits de reproduction réservés

**Les résultats définitifs
des élections municipales à Toulon**

La liste d'Union obtient une large majorité et arrive en tête dans tous les cantons

Inscrits : 60.365. — Votants : 41.407. — Nuls : 827. — Suffrages exprimés : 40.580. — Majorité absolue : 20.291

LES RESULTATS PAR CANTONS

1er CANTON (PONT-DU-LAS)	2me CANTON (VILLE)	3me CANTON (St-JEAN-DU-VAR)	4me CANTON (BRUNET)
Inscrits	21.298	Inscrits	21.876
Votants	15.333	Votants	15.376
Nuls	273	Nuls	183
Exprimés	11.900	Exprimés	7.638
Majorité	7.031	Majorité	3.620
Liste d'Union	7.830	Liste d'Union	3.046
Liste Socialiste	4.349	Liste Socialiste	2.016
Liste M.R.P.	2.110	Liste M.R.P.	1.824
Liste M.L.N.	1.441	Liste M.L.N.	1.038

**Liste d'Union Patriotique
Républicaine Antifasciste**

BARTOLINI Jean	19.625
ALLEGRE Etienne	19.478
AURIERE René	19.265
BACELON Dominique	19.362
BANCEL Georges	19.451
CAZALOU Paul	19.691
BEZIAUD	19.159
CAZALOU Casimir	19.131
CAZALBOU Jean	19.747
CHIASTEL Geneviève	19.113
DELANGRE Eugène	19.382
FAVRE Paulette	19.071
GRAC Fernand	19.662
GERIN Marius	19.206
GUICHARD Robert	19.447
HOSTEIN Armand	19.414
IMBERDIS Edmond	19.266
LE MADEC Yves	19.244
MAHILY Marcellle	19.134
MAHINACCE Pierre	19.476
LAER Martial	19.375
METERAUD Emma	19.486
MINNARD Paul	19.411
MOUSNA Edmond	19.390
PLAGNOL Maurice	19.574
PLAZANET Armand	19.433
PERI Yvonne	19.510
POTHIER Léon	19.469
PUY Louis	19.482
RIGON Paul	19.456
RIZZO Adrienne	19.322
SAULI Julien	19.497
SAUVET Guy	19.556
SCARBONCHI Dominique	19.432
SUSINI Michel	19.498
VIANELLO Alphonse	18.839

liste Socialiste

Dr RISTERUCCI Joseph	11.200
ABEL Elie	9.057
AGNESE Jean	10.130
ALTIER Raoul	10.191
ANDRE Georges	10.050
ANDREOLI Marie-Jeanne	9.747
GARETAPPANI Joseph	10.006
CAMPENIO Désiré	9.647
CARDIEC René	10.040
CHALLANSONNET François	10.353
CHEVALLIER Henry	10.218
CODACCIONI Simon	9.972
COUDAUD Paul	10.125
DEMONSAIS Edouard	10.108
DOL Alphonse	10.161
DU BOIS Louise	9.917
GARDELLA Nicolas	10.059
GARNIER-REGIMBAUD Sébastien	10.143
GAURAN Marcel	10.445
HERAUD Gabriel	10.046
THONNORAT Paul	10.078
JURION Janin	10.105
LEONELLI Mathieu	10.480
LUPI Dominique	10.331
MATHIEU Eugène	10.079
MAUNIER Eugène	10.227
MENGHI Joseph	9.920
ORSINI Joseph	10.241
PIERONI Jean	10.317
PIERONI Jean	10.101
OUHIGU Dominique	10.027
RAYMOND Marguerite	10.059
REBOUL Jean	9.890
ROUSTAN Lazare	10.212
SANDRO Marie-Jeanne	9.925
VERNIERI Etienne	10.143

**Liste du Mouvement
Républicain Populaire**

LAGROSSE Jean	7.539
BARBIER Jacques	7.083
BARTOLI Roger	6.998
BAYLE Paul	6.834
BERAUD Marie	6.877
BLANC Jean-Marie	6.884
BLANCHET Pierre	6.752
BONAGURIE Victoire	3.138
BRUN Anna	3.132
CIGIONNE Louis	3.293
CHEVALIER Albert-Louis	3.435
CROZIER Thérèse	3.025
DUFRESNE Joseph	3.340
DUNAN Jean-Baptiste	3.382
FEUILLET Gabriel	3.359
FROMAID Auguste	3.378
GARCIN Edmond	3.475
GIROU Arthur	3.341
GUICHETEAU Roger	3.335
HABEL Henri	3.444
LALLEMAND Camille	3.351
LARRIEU Jacques	3.410
LE BIHAN Henriette	3.229
LILAP Noël	3.357
LOURTAUD Jeanne	3.333
MALARTRIC Jean	4.229
MARTIN François	3.390
MENTHA Germaine	3.316
ODIER Léon	3.500
PERETTI Dominique	3.378
PESANTY Léon	3.303
RATAGNE Roger	3.324
ROMAN Charles	3.270
SOLINSKY Jean	3.416
SORILLE Georges	3.379
TABOUREAU Etienne	3.413
VEZZOSO Félix	3.292

Document 18 : Article du journal « La liberté du Var » (02/05/1945)

1) Choisis une liste de candidats aux élections municipales de Toulon. Compte le nombre de candidats par liste puis surligne le nom des candidates femmes dont tu es sûr(e). Combien en as-tu trouvé ?

LAGIER Elie	4.083
ANDRAU Ernest	3.051
AUSSEL Marie-Anne	3.082
BERNARD Aimé	3.284
BLANC Jean-Marie	3.389
BLANCHET Pierre	3.752
BONAGURIE Victoire	3.138
BRUN Anna	3.132
CIGIONNE Louis	3.293
CHEVALIER Albert-Louis	3.435
CROZIER Thérèse	3.025
DUFRESNE Joseph	3.340
DUNAN Jean-Baptiste	3.382
FEUILLET Gabriel	3.359
FROMAID Auguste	3.378
GARCIN Edmond	3.475
GIROU Arthur	3.341
GUICHETEAU Roger	3.335
HABEL Henri	3.444
LALLEMAND Camille	3.351
LARRIEU Jacques	3.410
LE BIHAN Henriette	3.229
LILAP Noël	3.357
LOURTAUD Jeanne	3.333
MALARTRIC Jean	4.229
MARTIN François	3.390
MENTHA Germaine	3.316
ODIER Léon	3.500
PERETTI Dominique	3.378
PESANTY Léon	3.303
RATAGNE Roger	3.324
ROMAN Charles	3.270
SOLINSKY Jean	3.416
SORILLE Georges	3.379
TABOUREAU Etienne	3.413
VEZZOSO Félix	3.292

2) Quel pourcentage des candidats les femmes représentent-elles ? Que peux-tu en conclure ?

Document 19 : Article du journal « La liberté du Var » (30/04/1945)

3) Quelle est la nature et la date du document ci-contre ? Que nous raconte-t-il ?

Archives du Var droits de reproduction réservés

AUTOUR DES URNES

NOTES ET IMPRESSIONS

Matinée fiévreuse, avec des températures en « clochers », alternant avec des chutes profondes. « L'Allemagne a capitulé ! » disaient les dépêches.

Mais, aussi tôt, on apprenait que la nouvelle n'était pas confirmée. Puis, elle repartait à nouveau, reprenait corps, pour être démentie quelques instants plus tard. En sorte que le public hésita un peu entre le bureau de vote, et l'affichage des informations.

Ce n'est que peu avant midi que les électeurs, la fièvre tombée, prirent le chemin des urnes.

Une remarque s'impose, dès l'abord : l'atmosphère de cette journée est parfaitement calme. Elle est digne, presque grave, et nous change de ces « manœuvres de la dernière heure », à quoi nous avions habitués tant de consultations électorales.

Nulle part on n'a vu de ces équipes de racoleurs, recrutant des voix même sur le trottoir où s'ouvrent les bureaux de vote.

On n'a pas tenté de trouver des bulletins au marché noir. L'air de cette journée était pur. On lisait cela sur tous les visages.

La jeune République a fait, à Toulon, un début digne des espoirs qu'on a mis en elle.

Les morts n'ont pas voté.

Mais les femmes, elles, ont répondu chaleureusement au premier appel que la France nouvelle leur avait lancé.

On craignait qu'elles ne s'absentissent, par on ne sait quelle peur d'un geste, jusque-là réservé aux mâles. Et il y avait encore, qui

faisaient craindre leur indifférence, ou leur dédain, les soins du foyer, le marché à faire, les enfants à conduire à la promenade. Elles ont trouvé — il nous a semblé — le temps pour tout.

Dans un bureau de vote, vers 15 heures, nous avons trouvé, devant l'urne, sept électrices et trois électeurs.

N'en tirons pas des conclusions empruntées à l'arithmétique pure ; mais c'est, déjà, une indication.

**

On a, souvent aussi, voté par couples : la femme suivant le mari, le père conduisant la fille, l'aïeule conduite par le petit-fils.

Evidemment, il y eut des électrices candides, maladroites, empruntées comme des vierges au seuil de la chambre nuptiale...

Celle-là s'est présentée devant l'urne avec, sur l'enveloppe contenant son bulletin, son nom et son adresse...

Cette autre montrait au président du bureau quatre enveloppes au lieu d'une, et s'étonnait qu'on la renvoyât dans l'isoloir.

— Qué travail !... protestait-elle. Elles feront mieux la prochaine fois...

A 18 heures, à la clôture du scrutin, aucun incident ne s'était produit.

On n'a même pas vu le classique pochard qui s'est noirci au long des comptoirs, et va remplir son devoir de citoyen en gueulant les noms des candidats de son choix.

Mais les zincs sont si pauvres ; et si chers...

Victor PETIT.

5) D'après ce document, les femmes se sont-elles emparées de leur nouveau droit politique ou se sont-elles massivement abstenues ? Justifie ta réponse.

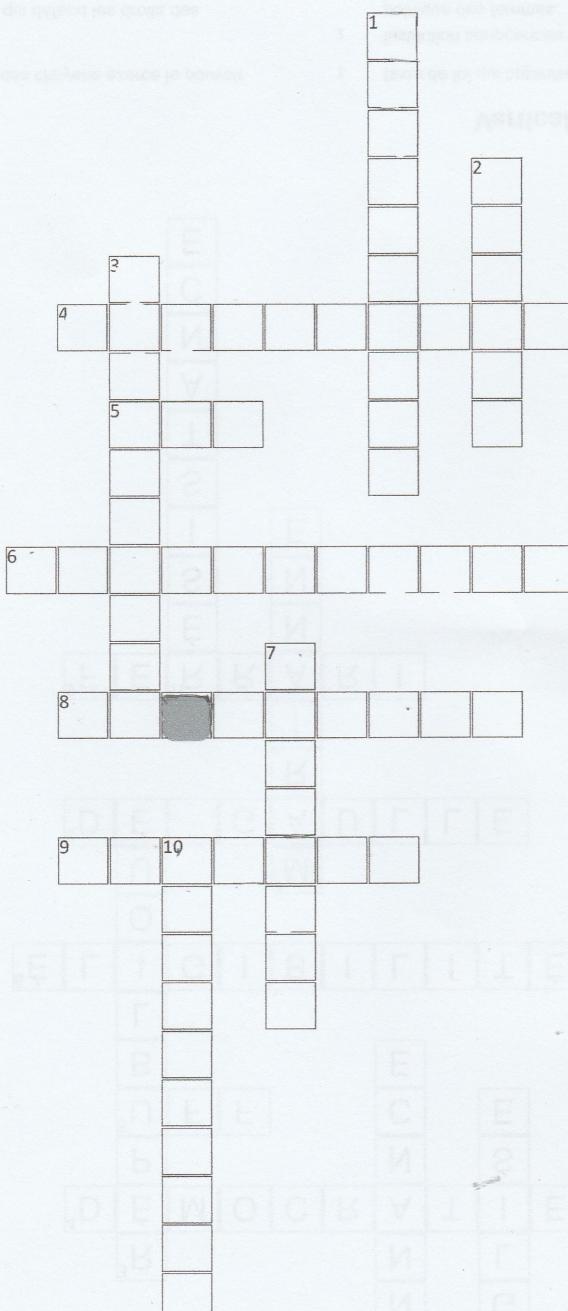
6) Relève deux passages qui montrent la condescendance du journaliste vis-à-vis des femmes, reflet des mentalités de son époque.

7) Pourquoi cette journée du 29 Avril 1945 est à la fois une journée ordinaire et une journée extraordinaire en tout cas dans le Var??

Complète cette grille de mots croisés à l'aide de ton parcours dans l'exposition en ligne sur « 1944, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité en France » :

1944

Les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité.



Horizontal

- 4 régime politique dans lequel l'ensemble des citoyens exerce le pouvoir (souvent par le vote).
- 5 association proche du parti communiste qui défend les droits des femmes.
- 6 droit de se présenter à des élections
- 8 personnage historique français majeur qui a dit "les femmes voteront".
- 9 nom de deux résistantes varoises (mère et fille).

Vertical

- 1 texte de loi qui organise les pouvoirs publics.
- 2 institution soupçonnée d'avoir trop d'influence sur la conscience politique des femmes.
- 3 régime politique dans lequel les dirigeants sont élus pour une durée déterminée.
- 7 figure féminine. Allégorie de la République.
- 10 ensemble des actions menées contre l'occupant allemand et le régime de Vichy

1944, les femmes obtiennent le droit de vote des femmes

Complète cette frise chronologique à l'aide des propositions suivantes :

- 29 avril 1945

- *Mise en place du STO (Service du Travail Obligatoire) par le régime de Vichy*

- 15 mars 1944

- *Débarquement de Normandie, début de la Libération de la France continentale par les Alliés*

- 21 Avril 1944

Les femmes exercent pour la 1ère fois le droit de vote des femmes lors du 1er tour des élections municipales.

16/03/1943

06/06/1944

Ordonnance du Comité français de Libération nationale qui accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

Programme du CNR qui ne fait pas mention du droit de vote des femmes.

Régime de Vichy, anti-républicain et anti-démocratique, dirigé par le maréchal Pétain (10 Juillet 1940 - 20 Août 1944).

GPRF: Gouvernement Provisoire de la République Française dirigé par le général De Gaulle qui met un terme au régime de Vichy et rétablit la République et le démocratie. (03/06/1944 - 27/10/1946).

1943

1944

1945